

**SEANCE du CONSEIL d'ADMINISTRATION du CCAS
de la ville d'Aix-les-Bains
MARDI 14 NOVEMBRE 2023**

Délibération N° 35/2023

L'an deux mille vingt-trois,
Le quatorze novembre à 18h00, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale d'Aix-les-Bains, légalement convoqué sur première convocation, s'est réuni à la résidence Joseph Fontanet 95 boulevard Lepic, sous la présidence de Madame Michelle BRAUER, Vice-présidente du CCAS.

Nombres d'administrateurs :

En exercice	17
Présents	9
Votants	9

Etaient présents :

Mme Michelle BRAUER, M Daniel MANSOZ, Mme Geneviève CHOULET, M Guy JANET-MAITRE, M Jean Marc VIAL, M Maxime BERTRAND, Mme Fatiha BRUNETTI, Mme Chantal CURTELIN et Mme Claudie FRAYSSE.

Subventions au Secours populaire

L'association secours populaire sollicite le CCAS à hauteur de 3 500€.
Monsieur MANSOZ ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibérée, le CA à l'unanimité décide le versement d'une subvention de 3 500€ (trois mille cinq cent euros) à l'association secours populaire.

Délibération adoptée à l'unanimité :
Ont voté pour : 8 voix
Fait à Aix les Bains, le 15/11/2023

Acte rendu exécutoire le 16/11/2023
Après envoi à la Préfecture le 16/11/2023
Et affichage du 16/11/2023

Michelle BRAUER

pour le Président et par délégation,
la Vice-présidente

